

06072023_06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 06 juillet 2023

Nombre de Conseillers

• en exercice 14

• présents 11

• votants 14

(dont 3 procurations)

• Excusés 3

• Absent

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 28 juin 2023

Date d'affichage : 28 juin 2023

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Vincent COUSINIÉ ; Christophe BRENAC ; Jean-Claude BARRAILLE

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Marie-Christine LAURES ; Nathalie FAUGERAS

Excusés : Mrs Christian BONNET ; Thierry CALS ; René ALIÈS

Mme Martine CROS a été élue secrétaire de séance

Matériel informatique

Vu la délibération en date du 23 mars 2023 n°23032023_05 concernant le financement de l'opération « Ordinateur École »

Vu la délibération en date du 13 avril 2023 n°13042023_01, votant le budget communal
Considérant que le plan de financement de l'opération « Ordinateur École », a été voté « Matériel informatique » pour un montant de 3 500 €. Il nous est possible de solliciter le fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet.

Dossier N° 6 – Matériel informatique

Montant 2 706.00 HT – 3 247.20 € TTC

Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet	1 353.00	50%
Auto-financement	1 353.00	50%

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité (dont 3 voix par procuration) décide :

- De solliciter la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet dans le cadre de fonds de concours 2023

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Et publication ou notification

Francis MATHIEU

Maire

